

COMMUNE DE VOUGY
B.P. 21
74130 VOUGY

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VOUGY DU 12 FEVRIER 2002

Le conseil municipal s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, le 12 février 2002 à 20 heures

Etaient présents : M. SOLLIET, Maire, MM MASSAROTTI - SARREBOUBEE Mmes AVOGADRO - PASQUALIN Adjoints, MM LAUDREN - TINJOURD- DUCROUX -- M. BORIS -- Mmes LACROIX - LAPRUNE - TRAVERS - RIEDO - conseillers municipaux.

Etaient absents (excusés) : Mmes TRABICHET - GROSJEAN

1 - LIGNE DE TRESORERIE

Une ouverture de crédit de trésorerie de 305 000 €uros sera contractée auprès de Dexia CLF Banque

2 - TRAVAUX EAU-ASSAINISSEMENT

Les avenants permettant de réajuster les prestations effectuées et celles non effectuées dans le cadre des travaux d'eau potable et d'assainissement son acceptés.

3 - ARGE GIFFRE INITIATIVE

Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention de partenariat entre la Commune et ARVE GIFFRE INITIATIVE (A.G.I.), association qui a pour but d'accueillir, d'aider et d'accompagner les créateurs d'entreprises. La commune s'engage à verser une cotisation annuelle de 305 €uros. Une prime de 700 €uros sera versée pour chaque entreprise qui fera l'objet d'une aide d'AGI et qui s'implantera sur notre commune.

4 - BAIL LOCATION APPARTEMENT COMMUNAL

Le bail du logement communal sis à l'école est renouvelé jusqu'au 31 juillet 2002.

5 - ENTRETIEN BATIMENTS COMMUNAUX

Il est décidé la réfection du parquet de la salle du Conseil Municipal par l'entreprise LAPORTE. La convention avec MARNA'NET, pour l'entretien des vitres des bâtiments communaux est acceptée. La réfection de la toiture de la Chapelle sera effectuée par l'entreprise RICHEZ

6 - SYNDICAT

- Afin d'obtenir une connaissance globale de la demande sociale sur les communes adhérentes au PLH, dans le cadre du SIVOM de Bonneville, une convention sera signée avec le CILSE
- La modification des statuts du Syndicat Intercommunal de Ramassage Scolaire de Bonneville est approuvée.
- Dans le cadre de la conception et la réalisation des travaux d'éclairage public, les compétences du SELEQ 74 sont précisées.

7 - ACQUISITION DE TERRAIN

Il est décidé d'acquérir la parcelle de terrain située en limite avec la déchetterie pour une contenance de 29 ares, pour un prix TTC de 7 515.74 €uros

8 - MATERIEL INFORMATIQUE

Un contrat d'entretien est souscrit pour la maintenance du matériel informatique du Groupe Scolaire auprès de IFI Informatique.

9 - MATERIEL INFORMATIQUE

L'acquisition de matériel informatique, auprès de Assistance Informatique, pour le secrétariat est acceptée.

10 – REFECTION LOGEMENT

La maîtrise d'œuvre des travaux de réfection d'un logement communal est confiée à M. PASQUALIN Hervé.

11 – QUESTIONS DIVERSES

Divers travaux de réfection : voirie, tennis sont prévus.
Diverses demandes de subvention sont examinées.

Vu pour être affiché le 14 février 2002, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,